

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Vol. 21

ST-HYACINTHE, QUE. 3 AOUT 1906

No 14

MIETTES

Le journal à sensation est la grande plaie dont nous souffrons à l'heure actuelle. C'est lui qui est responsable de la corruption des mœurs et même on peut le dire sans exagération, d'un très grand nombre des meurtres, des assassinats qui ensanglantent la chronique judiciaire. Il ne faut pas nous en étonner. Les médecins, à propos de l'hypnotisme surtout, nous ont appris l'influence de la suggestion sur la volonté et même sur l'intelligence. C'est cette suggestion qui agit par l'entremise du journal sur les lecteurs et qui trop souvent les pousse à tous les crimes contre Dieu, contre la société et contre les individus.

La personne, qui dort de sommeil hypnotique, perd le contrôle de sa volonté et agit inconsciemment, malgré elle souvent, esclave des images que la suggestion fait naître dans son imagination, dans ses sens. Mais ce n'est pas seulement à l'état de sommeil que l'homme cède ainsi à l'influence de la suggestion. Je ne parle pas de l'hypnotisé qui, quelques heures, quelques jours, quelques mois après le sommeil, obéit encore inconsciemment à son maître et fait des actions dont il n'est pas responsable : je parle de tous les hommes. Combien de fois cédonous nous aux suggestions qui nous sont faites, avec une conscience vague de ce que nous faisons sans doute, mais aussi sans nous rendre compte parfaitement de la valeur de ces actes. Voyez cet homme paisible, calme, au caractère doux et tranquille. Vingt fois on l'a insulté et il a su dominer les mouvements de sa colère, peut-être surtout par un sentiment de foi et de charité. Mais qu'on l'insulte, qu'on l'outrage devant des amis nerveux qui lui crieront tout-à-coup : "Frappe, tue ! C'est lâche de ne pas se venger. Tu es lâche !"

N'est-il pas vrai que neuf fois sur dix, cet homme, si doux qu'il soit, frappera, tuera peut-être, parce qu'il cédera à la suggestion mauvaise. Dominé par la colère, mis hors de lui par l'insulte, il fera ce qu'on lui criera de faire sans avoir même conscience de ce qu'il fait. Je pourrais ainsi multiplier les exemples : contentons-nous de celui-là, et raisonnons un peu. Pourquoi la suggestion écrite n'aurait-elle pas la même influence ?

Imaginez un homme qui suit avec passion, avec une curiosité malade, tous les récits des meurtres et des assassinats. N'est-il pas vrai que son imagination va se remplir de ces détails de crimes et d'attentats, qu'il va suivre en quelque sorte ces détails par la pensée. Il en viendra peut-être à se dire : "L'assassin a bien fait. Placé dans les mêmes circonstances je ferais la même chose". Mais même en supposant qu'il ne pousse pas les choses si loin, n'est-il pas évident que les images sanglantes restent en lui comme une semence criminelle. Que cet homme, emporté par quelque violente passion, perde le contrôle de sa volonté, c'est son imagination toute remplie de ces images, qui le poussera à l'action, qui le fera frapper son adversaire, qui le fera tuer. La suggestion de ses lectures n'a pas agi sur lui, quand il lisait, enfermé dans sa chambre, parce qu'il était parfaitement calme, parfaitement maître de lui-même, mais elle a agi, elle agira fatalement chaque fois qu'il cessera

d'être maître de lui, chaque fois peut-être qu'il se trouvera placé dans les circonstances où s'est accompli le crime, dont il a lu les détails avec délice.

Pourquoi les crimes sont-ils plus nombreux aujourd'hui qu'autrefois ? Pourquoi surtout les assassinats ne sont-ils jamais des faits isolés ? Pourquoi les suicides sont-ils toujours par groupes ? Parce que le premier crime, le premier suicide, raconté avec force détails, suggestionne les esprits malades et les volontés chancelantes !

Si la suggestion produit des effets si funestes même chez l'homme, qu'est-ce qu'elle ne peut pas faire sur les enfants, dont l'âme, comme une cire molle et flexible, est prête à recevoir toutes les empreintes ? Pourtant combien de parents permettent à leurs enfants de lire les feuilles les plus jaunes, les plus sensationnelles comme les plus immorales ! Quelle responsabilité !

Mais ce n'est pas seulement par la suggestion que les journaux de notre époque sont dangereux. Dans leurs feuilletons surtout, mais aussi dans les faits divers, dans la chronique de la vie mondaine, ils présentent souvent le mal sous une apparence honnête, il le font même séduisant. Peu à peu, les lecteurs s'accoutument ainsi à ce mal, éprouvent moins d'horreur en sa présence, admettent les excuses habiles qu'on lui prête ; le sens moral s'érouisse d'autant plus vite que le mal a toujours dans le cœur de l'homme le plus puissant des complices, la concupiscent !

Ici encore, c'est pour les enfants surtout que le journal est dangereux. Pourquoi y a-t-il tant de parents qui ne veulent pas le comprendre ?

On ne voudra pas manger de ces conserves américaines dont on nous a dit tant de mal en ces derniers temps et certes on voudrait encore moins en nourrir ses enfants. Mais pour l'esprit et le cœur, pour l'âme, quel journal à sensation n'est pas un poison plus violent que ne le sont les conserves les plus mauvaises pour le corps ?

Le Révérend Père Samuel, Franciscaïn, à l'occasion de la visite canonique de nos Fraternités de St-François, prêche une courte retraite à nos tertiaires, et même à tous ceux qui veulent se joindre à eux-ci.

Sa Grandeur Mgr Bernard, s'est rendu à Upton, hier soir, pour rehausser de sa présence la fête du cinquantenaire de cette paroisse.

Dimanche prochain, dans la chapelle du Précieux-Sang, à 7 1/2 hrs, M. l'abbé Evariste Halde recevra l'ordre de la prêtrise, et M. l'abbé Beaudry, la tonsure.

MM. les abbés R. Boivin, Deslandes et E. Halde partiront pour leur diocèse, St-Boniface, le 11 du mois courant.

M. L. St-Hyacinthe, 1er août 1906.

Ottawa.—Le revenu des douanes du Canada continue à augmenter. Le premier mois du présent exercice financier accuse une augmentation de \$361,752 sur le mois de juillet 1905.

Le revenu du mois de juillet a été de \$3,562,379, contre \$2,200,636 pour le mois correspondant de l'année dernière, qui était le plus fort connu jusque là.

Feu Léonard Beaudry

Un de nos concitoyens les plus avantageusement connus M. Léonard Beaudry, percepteur conjoint du Revenu Provincial, est mort samedi après-midi.

Il était né à Becancour, le 13 octobre 1837, du mariage de Germain Beaudry et de Luce Boivin.

A douze ans, il se rendit à Montréal pour y faire son apprentissage chez M. Léandre Boivin, horloger-bijoutier.

En 1857, il ouvrait à Saint-Hyacinthe un établissement important jusqu'en 1897, alors qu'il fut nommé par le gouvernement Marchand, percepteur du Revenu Provincial conjointement avec feu C.A. Boivin, mort il y a quelques mois.

De 1873 à 1875, M. Boivin siégea au conseil municipal.

Il épousa Melle Maria Lespérance, puis en secondes noces la sœur de cette dernière, Melle Isabella Lespérance.

Le défunt laisse outre son épouse, cinq enfants, deux filles, Melles Anna et Emélie et trois fils, le docteur L.A. Beaudry, de cette ville, Paul Beaudry, avocat des Trois-Rivières et Laurent Beaudry étudiant au Séminaire.

Les funérailles qui ont eu lieu mardi à la Cathédrale, ont été des plus imposantes.

Le service fut chanté par M. Régis Boivin, avec MM. J.B. Laroche et A. Fontaine, comme diacre et sous diacre.

C'est M. le curé L.A. Sénécal qui a fait la levée du corps.

Les porteurs étaient MM. Eusèbe Clapin, Louis Gladu, Jos. Allaire, D. Beauvais, M. Bousquet et J.G. Trahan.

Tenaient les coins du poêle : MM. G.C. Dessaulles, juge L. Tellier, le maire Eugène Saint-Jacques, Dr Eugène Turcot, M.E. Bernier et Jules Saint-Germain.

Le deuil était conduit par MM. L. Auguste Beaudry, M. D., Paul Beaudry, avocat et Laurent Beaudry, étudiant, tous fils du défunt, P. Lespérance, gérant de la Banque d'Épargne de Montréal, Rodolphe Boivin, de la Banque des Cantons de l'Est, de cette ville, Eugène Boivin, J. Archambault, avocat de Montréal, Edouard Darche, M.D., et Jacques Bureau, C. R., député des Trois-Rivières.

Il nous est impossible de donner la liste de ceux qui formaient le cortège, qu'il nous suffise de dire que tout Saint-Hyacinthe s'était fait un devoir d'accompagner les restes mortels de son sympathique et regretté citoyen.

Que la famille si douloureusement frappée veuille bien accepter nos sincères sympathies.

Candidature ouvrière

Le récent succès obtenu dans Maisonneuve par les ouvriers encourage ces derniers à envoyer de nouveaux représentants de leur classe dans nos chambres gouvernementales.

Ainsi M. John E. Mee, président du conseil national des métiers et des Arts vient d'être choisi comme candidat ouvrier de la division Ste-Marie ; une élection étant rendue nécessaire par suite de la nomination de M. Pi-hé, comme juge des Sessions de la Paix.

M. Mee aura l'appui de M. L. A. Wilson.

Dans la cause de White v.s. Béique, la demande d'appel a été

renvoyée avec dépens par le Conseil Privé d'Angleterre.

Cette affaire avait eu pour point de départ, la vente du chemin de fer de la Rive Sud, de Saint-Lambert à Sorel et de celui des Comtés Unis en vertu d'un acte spécial du parlement et par ordre de la Cour de l'Echiquier, au chemin de fer Delaware et Hudson.

L'action portée en Cour Suprême avait été renvoyée.

Une requête fut faite ensuite au Conseil Privé qui vient de confirmer la décision de la Cour Suprême.

Maladies des chaleurs

Au premier symptôme de la maladie, durant les chaleurs, donnez aux jeunes enfants les Tablettes Baby's Own, sinon la maladie pourra, en quelques heures devenir incurable. Les Tablettes Baby's Own sont le meilleur remède du monde pour prévenir les maladies de l'été, si on en donne de temps à autre aux enfants bien portants. La mère prudente n'attendra pas que la maladie fasse son apparition—elle conservera ses enfants en bonne santé en leur donnant de temps en temps une dose de ce remède. Mme Edward Clark, McGregor, Ont., dit : "Ma petite fille souffrait de coliques et de maux d'intestins, mais les Tablettes Baby's Own l'ont promptement guérie." Et la mère possède la garantie d'un analyste du gouvernement que ces Tablettes ne contiennent ni opium ni drogues préjudiciables à la santé. Vendues chez tous les marchands de remèdes ou envoyées par la poste à 25 cents la boîte, par The Dr William's Medicine Co., Brockville Ont. Gardez les-Tablettes à la maison.

St-Aimé.—Les travaux au collège des Frères Ste-Croix avancent rapidement. M. Pelletier, entrepreneur, fait diligence pour que tout soit terminé pour la rentrée des élèves. Les nouvelles constructions sont très élégantes et donnent à l'ensemble un aspect tout nouveau. Désormais le collège de Ste-Aimé ne le cédera en rien aux autres établissements de ce genre dans la Province de Québec.

Il y a maintenant cinq classes commerciales, y compris la classe d'affaires ; une salle d'études très vaste, une grande et jolie chapelle, deux grands dortoirs, une superbe salle de récréation avec gymnase, une salle de musique et un théâtre bien montés, un cabinet de télégraphie et de clavigraphie et un salon de bar-bier.

La cour est assez vaste pour y faire deux diagrammes pour club à base-ball. Quatre clubs peuvent jouer à la fois sans se nuire. Il y a aussi deux jeux de balle-aumur, une tourniquette à six anneaux, une échelle trapèze et seize balançoires à fauteuils. Une verandah de 150 pieds peut abriter tous les élèves en temps de pluie. Il va sans dire que les élèves se réjouissent de ces améliorations qui ne contribueront pas peu à les attacher davantage à leur Alma Mater.

Nous félicitons les Frères de Ste-Croix d'avoir su faire de leur collège une maison d'éducation de premier ordre.

On dit que Camille Saint-Saëns, le compositeur à la renommée universelle visitera l'Amérique au cours de l'hiver prochain.

Magnifiques chars sur le Grand Tronc

L'affluence des touristes qui voyagent sur la voie du Grand-Tronc pour se rendre aux "Highlands d'Ontario" est plus considérable que pour tout endroit au Canada et c'est en égard à ce fait que depuis nombre d'années, la compagnie du Grand-Tronc n'a cessé d'améliorer son service dans cette direction, augmentant son matériel et meublant luxueusement ses chars à dîner et ses chars dortoirs. On a donné à ce service le dernier perfectionnement en faisant construire spécialement aux ateliers de Montréal pour le trafic de cet embranchement, de nouveaux wagons qui sont de véritables modèles d'élégance tant au dehors qu'à l'intérieur. Leur longueur est de quatre-vingt-un pieds. Vingt-neuf passagers peuvent y prendre place à la fois. Le char fumoir contient sept sièges. Le luminaire est celui du gaz ou de l'électricité au choix des passagers, car, les appareils sont installés pour donner l'un ou l'autre de ces luminaires à volonté.

UPTON.—La jolie paroisse de Saint-Ephrem d'Upton était en liesse mercredi.

Elle a fêté de façon grandiose le cinquantième anniversaire de sa fondation par des démonstrations religieuses et publiques.

Eglise, collège, couvent, résidences, tout était magnifiquement décoré de drapeaux, oriflammes, etc. Mgr A.X. Bernard accompagné d'un clergé nombreux arrivait le 31 au matin, afin de présider lui-même les cérémonies. Il y eut messe solennelle, présentation d'adresses, discours, bénédiction de cloche, banquet, etc.

Montréal.—Michel Gagnon, un malheureux qui était depuis assez longtemps privé de ses facultés mentales, devenu subitement furieux, a tiré une balle dans la tête de sa vieille mère âgée de plus de 70 ans. Il a ensuite fait feu sur un de ses frères, mais il ne réussit pas à l'atteindre.

Revenu près du corps de sa mère il s'est logé une balle dans la tête ; il est tombé mort aux pieds de celle qu'il avait assassinée.

Michel était âgé de 54 ans.

Le gouvernement anglais prépare en ce moment un projet de loi sur les caisses de retraites qui nécessitera l'emploi d'une somme de 10,000,000 de liv. st., soit \$50,000,000. Résoudre une question aussi importante est digne de l'attention des gouvernements et si le gouvernement libéral anglais réussit, il aura bien mérité de l'humanité. Si nous avons tous droit au travail, nous avons également droit à être à l'abri du besoin à un certain âge.

L'automobilisme gagne tous les jours du terrain en Angleterre. Il voit diminuer les préventions et se baisser les barrières. La commission royale chargée d'étudier la réglementation des voitures automobiles, vient de rendre public son rapport. Elle recommande d'abolir la limite de vitesse actuelle qui est de 20 milles à l'heure en pleine campagne ; elle se contente de réclamer une pénalité pour ceux qui conduisent à une vitesse exagérée et dangereuse, sans rien définir.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, P.Q.
ABONNEMENT

Un an.....\$1.00
6 mois..... 0.50

ANNONCES

1ère Insertion (la ligne).....10c
Insertion subséquente (la ligne)....5c
Annonces à long terme à prix modéré.

A. DENIS, Directeur-Propriétaire.

EUGÈNE LAMARCHE, Rédacteur.

ST-HYACINTHE, 3 AOÛT 1906

L'une des plus importantes fonctions de la Cour de Circuit district de Montréal est l'émanation de certificats de naturalisation à des étrangers dont l'ambition est de devenir sujet Edouard. Pour les six mois suivant le 30 juin dernier, pas moins de 362 étrangers ont été naturalisés, ce qui est une augmentation considérable sur la naturalisation de l'an dernier. En effet, pour toute l'année 1905, on ne compta que 323 naturalisations.

La majorité des aubains qui ont ainsi prêté le serment d'allégeance sont des Juifs russes et des Roumains, qui, presque tous, habitent les divisions St-Louis, et Saint-Laurent. Les autres nouveaux naturalisés sont des Belges, des Italiens, des Français et des Chinois, ces derniers, cependant, au nombre d'une demi-douzaine tout au plus.

Les troubles de Russie n'ont certes pas été étrangers à cette augmentation des naturalisés. De nombreuses requêtes sont présentées chaque semaine par des sujets du Czar qui veulent changer de maître.

Une affaire française qui a fait du bruit au Vatican est le jugement rendu par le tribunal correctionnel de Reims, infligeant une amende au curé de Morey pour avoir célébré un mariage religieux avant que ne le fut le mariage civil. Tant au Vatican que dans le clergé français on croyait bien que depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat la loi prescrivant le mariage civil avant le mariage religieux était devenu caduque. Les tribunaux en ont jugé autrement, au grand désappointement du Vatican.

Ce n'est certes pas sans raison que l'Eglise a toujours insisté sur la célébration du mariage religieux avant celle du mariage civil, tenu pour valide au regard des lois civiles, alors qu'il est considéré comme illégal par les lois religieuses. C'est par milliers que l'on compte en France, les ménages constitués simplement par la loi civile, et, contrairement à l'attente du Saint-Siège, la séparation n'a pas amélioré les conditions à cet égard.

Paris. — Le général André n'est pas heureux avec ses mémoires publiés dans le "Matin", de Paris. Chaque numéro du journal lui attire démentis sur démentis. Le général de Négrier l'a traité de menteur. Il dit que le général André ment quand il affirme qu'il lui avait demandé d'être maintenu en activité et qu'il avait refusé en raison de la défaite qu'il avait essuyée à Langson (Tonquin). On considère qu'un duel est inévitable.

Le général André a répondu à cette lettre par des paroles injurieuses, disant que le général Négrier a compromis les armes françaises au Tonquin et que, malgré cela, il lui demanda d'être maintenu en activité ce à quoi il consentit. Quand j'étais ministre de la guerre, dit-il, je commis l'impardonnable erreur de rétablir le général Négrier en activité et d'ignorer la décision "du conseil supérieur de la guerre".

C'est avec un extrême chagrin que les autorités romaines ont apprises les efforts que font les ennemis de l'Eglise en France pour

fermer le fameux sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes. Des instructions ont été données à l'évêque de Tarbes, dans la juridiction duquel se trouve le sanctuaire, de recourir à tous les moyens légaux pour empêcher ce malheur.

Sous l'administration de M. Combes, les tentatives faites pour fermer ce lieu de pèlerinage avaient été déjouées grâce à des procédures légales et aussi à l'intervention du député Rauld, qui bien qu'étant du Bloc, avait épousé la cause de ses combattants heureux du mouvement d'affaires créé dans les environs par la foule des pèlerins. Pour se venger de sa défaite, aux dernières élections, M. Rauld n'a trouvé rien de mieux que de se joindre au journaliste Jean de Bonnefon, qui s'est mis à la tête du mouvement pour amener la fermeture du sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes.

Le colonel Bridges, de l'armée anglaise, est en visite au Canada en compagnie du capitaine Martin. Les deux officiers doivent se rendre à Calgary et visiter tous les ranches de l'Ouest dans le but d'acheter des chevaux légers pour la cavalerie anglaise dans le sud de l'Afrique.

L'expérience acquise dans la dernière guerre sud africaine a démontré que dans ces régions les lourds chevaux normands ne sont pas de mise. Il faut des chevaux sveltes, agiles, nerveux, et c'est dans l'Ouest Canadien qu'on trouve ceux qui supportent le mieux le climat, où ils sont destinés à vivre.

Le colonel Bridges dit que l'élevage de ces chevaux qui sont si utiles dans l'armée anglaise devrait être encouragé davantage. L'an dernier, il en a acheté 105 qui tous ont péri dans un accident de chemin de fer. Cela n'a pas découragé le gouvernement anglais de faire l'essai des chevaux canadiens.

Le colonel Bridges passera un mois au Canada.

Après avoir rempli sa mission dans l'Ouest, il viendra dans les provinces de l'est chercher les chevaux dont il a besoin pour la remonte de l'armée anglaise.

Ottawa.—En raison du peu de succès de l'ordonnance qui obligeait, l'année dernière, et l'année précédente, à baigner les animaux pour prévenir la gale, il a été décidé de ne pas mettre l'ordonnance en vigueur, cette année. Il n'y a aucun doute que plusieurs des propriétaires de bestiaux pratiqueront l'opération du bain, comme un grand nombre en ont manifesté l'intention.

Comme il y a très peu de cas de gale dans le territoire soumis à la quarantaine, il est entendu que des arrangements seront pris pour renoncer à la politique d'inspection des bestiaux au point d'expédition, bien que tous les animaux en destination de Winnipeg et de l'Est, qui comprennent, naturellement, ceux destinés à l'exportation, doivent être inspectés avec soins à Winnipeg. Tous les animaux atteints de la gale seront écartés et on en disposera conformément aux ordres des inspecteurs. Les bestiaux venant du district soumis à la quarantaine destinés aux points du Canada situés à l'Ouest de Winnipeg ou à l'exportation aux Etats-Unis ou ailleurs sur un point quelconque de la frontière internationale à l'Ouest de Winnipeg, devront être inspectés au lieu d'expédition comme par le passé.

L'arrangement projeté facilitera beaucoup le mouvement du bétail, tout en garantissant la sécurité du commerce d'exportation autant que par le passé.

Lundi soir, vers neuf heures, une collision s'est produite en gare de Ste-Rose, entre deux trains de fret.

Le mécanicien du train tamponneur a été tué et son chauffeur blessé grièvement.

L'accident s'est produit dans les circonstances suivantes: Deux trains de marchandises se trouvaient à la gare de Sainte-Rose.

L'un, le train 488, allant vers Ottawa, stationnait sur la voie d'évitement tandis que le convoi No 427 occupait la voie principale allant à Montréal.

Le convoi 427 recula afin de prendre un peu d'élan pour monter la pente assez forte à cette endroit, puis revint à bonne vitesse. Au moment où il atteignait la voie d'évitement, il dérailla et vint donner avec violence contre le 488 dont la locomotive fut mise en pièce.

Le mécanicien du 427, James Brown fut tué sur le champ.

St-Jean.—Louis Mayrand, shérif du district d'Iberville, a vendu lundi matin à 11 heures, en son bureau, à St-Jean, tous les immeubles du pouvoir hydraulique de St-Césaire, appartenant ci-devant à P. Edouard Beaudry, failli. C'est M. Auguste Bousquet, entrepreneur de Montréal, qui s'en est porté adjudicataire pour la somme de \$20,000.

On commence à se préoccuper à Berlin, des visites que doit faire le président Fallières à certains souverains étrangers.

Le "Reichsbote" croit savoir que la première visite du président sera pour l'Angleterre, le voyage en Russie ne devant venir que plus tard.

Pour tout dire, au ministère des affaires étrangères, à Paris, on n'a aucune connaissance d'un projet quelconque de voyage de M. Fallières à l'étranger. A l'Élisée, on déclare également ne rien savoir au sujet de ces nouvelles.

Après les conserves américaines, les cigarettes yankees. Suivant un dépêche de Berlin, nous ne saurions pas plus, pour les unes que pour les autres, avec quoi elles ne sont pas faites. Une personne qui se prétend renseignée affirme qu'on met dans le papier le moins de tabac possible et que, pour rendre ce tabac élastique, on trempe le tout dans un mélange de glycérine et d'opium. Les "Munchner Nachrichten" assurent que, en raison du danger que de telles cigarettes présentaient pour la santé publique, il a fallu en interdire l'importation en Angleterre.

Le monde des botanistes vient de recevoir une nouvelle que l'on peut appeler sensationnelle dans son genre.

Le fameux camélia du jardin anglais de Caserte va mourir incessamment. Il avait été planté en 1760. C'est de lui que sont dérivés tous les camélias d'Europe.

Pendant sa longue existence, cet arbre phénoménal avait atteint la hauteur de 25 pieds.

PROVINCE DE QUEBEC, (District de St-Hyacinthe.)
AVIS PUBLIC

IX Re ROSALPHE LETESTU, hôtelier de St-Dominique. Insolvable.

Mardi, le quatorze août courant, à deux heures de l'après-midi, sur les lieux en la paroisse de St-Dominique, seront vendus par encaissement public au plus offrant et dernier enchérisseur, les biens ci-après mentionnés, provenant du dit failli, savoir: 1.—Un emplacement sis en la paroisse de St-Dominique, y connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels comme étant la partie du lot numéro 265 renfermé dans les limites ci-après: en front, le chemin public, en profondeur le terrain de Michel Archambault ou représentants, d'un côté, Charles Lavallée, ou représentants, et de l'autre côté une ruelle publique; le dit terrain bâti de maison, et dépendances usées comme hôtel: avec et y compris la licence pour l'année.

2. En détail: Les effets de ménage, de literie, garnissant le dit hôtel, cheval, voitures, bois, etc., etc.

St-Dominique, par son commerce offre des avantages exceptionnels à celui qui y exploite cet hôtel qui est le seul en la dite paroisse.

Pour conditions s'adresser au sous-signé, en son bureau en la cité de St-Hyacinthe.

Saint-Hyacinthe, 1er Août 1906.

F. X. A. BOISSEAU, Curateur-licencié.



HENRI MARIN
Magasin de Chaussures
61 RUE ST-FRANCOIS
Place du Marché
ST-HYACINTHE
ASSORTIMENT GÉNÉRAL DE CHAUSSURES POUR
HOMMES FEMMES ET ENFANTS
Spécialité: La célèbre Chaussure Américaine pour Dames,
DOROTHY DODD
Valises, Sacs de voyage, etc.

BISSONNET & BRODEUR
MARCHANDS-TAILLEURS



Notre assortiment de Chapeaux pour le printemps est maintenant au complet. Avis à ceux qui tiennent à se procurer ce qu'il y a de plus nouveau et de plus fashionable. Le plus bel assortiment de Tweeds, Coats, Collets, Corps, et Caleçons, Chemises, Casquettes, Parapluies, etc., etc.

BISSONNET & BRODEUR,
Marchands-Tailleurs,
160 rue Cascades, St-Hyacinthe, Que.

Ottawa.—La commission des chemins de fer a rendu jugement dans le différend survenu entre le Pacifique Canadien et le Grand Tronc au sujet des taux à charger pour le passage des trains sur la ligne qui relie les deux systèmes à London. Le Pacifique Canadien est autorisé à charger 16 cents la tonne et \$4 par wagon de marchandises, les wagons vides devant revenir sans payer de droit de passage.

Ernest Lee, qui a tué dimanche, à Cazaville, Jean-Baptiste Roy en lui tirant une balle dans la tête a été mis en état d'arrestation et conduit à Valleyfield. Lee aura pour défenseur M. A.E. Mitchell, de Huntingdon.

Le Pacifique Canadien

On Demande DES Moissonneurs

EXCURSIONS
De Seconde-Classe au
Manitoba, Saskatchewan,
(mais pas à l'Ouest de Estevan, Moosejaw, Saskatoon et Prince Arthur.)
\$12
LE 30 AOÛT

de toutes les stations de la Province de Québec. Pourvu que l'acheteur travaille aux récoltes pendant 30 jours, et qu'il produise un certificat du fermier à cet effet, un billet lui sera vendu pour retourner pour \$12, pourvu que le retour s'accomplisse avant le 30 Novembre 1906. Pour plus amples renseignements quant aux conditions de l'excursion, Billets, etc., s'adresser à à 1-9-06.

A. Blondin & Cie
POMBIERS SANITAIRES

Poseurs d'appareils de chauffage, etc., Tuyaux de fer, Grés, Courroies en cuir et en caoutchouc, Pompes, Valves, etc., Ciment Portland, Briques à feu, Glaize à feu, etc.

Agrès complets pour Beurreries et Fromageries.

115 Rue Cascades, ST-HYACINTHE, QUE.
à 1 7-07.

Synopsis des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

TOUTE section paire des terres fédérales dans les provinces du Manitoba ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26 non réservées, peut être inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, pour l'étendue d'un quart de section de 160 acres plus ou moins.

L'inscription doit être faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est située. Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci dessous.

(1). Une résiden rde six mois au moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans.

(2). Si le père (ou la mère si le père est décédé) du homesteader réside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de résidence sera remplie si la personne demeure avec le père ou la mère.

(3). Si le colon tient feu et lieu sur la terre possédée par lui dans le voisinage de son homestead, la condition de résidence sera remplie par le fait de sa résidence sur la dite terre.

Un avis de 6 mois par écrit devra être donné au Commissaire des terres fédérales à Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—Cette annonce ne sera pas payée si la publication n'en a pas été autorisée, à 1-1-07.

En Ville

La Chambre de Commerce de notre ville vient d'adopter une résolution au sujet de l'augmentation du subside fédéral aux provinces.

L'opinion de notre Chambre de Commerce est que le gouvernement provincial est absolument justifiable d'exiger du gouvernement fédéral des subventions additionnelles en raison de l'augmentation de la population en cette province.

—Faute de quorum, MM. les échevins n'ont pas siégé vendredi soir. La séance a été remise à ce soir.

—M. Jules Simays, député shérif de la ville de Burlington Vt, est en visite à Saint-Hyacinthe, chez son beau-père M. Auguste Séguin.

—M. Jacques Bureau, avocat, député du comté des Trois-Rivières à la Chambre des Communes, était en ville mardi.

Il assistait aux funérailles de M. L. Beaudry, père de son associé M. Paul Beaudry.

—M. l'échevin J. C. Brodeur est arrivé d'Europe dimanche. M. Brodeur a fait ce long voyage dans l'intérêt de la liquoristerie Fournier-Fournier dont il est un des fondateurs.

Notre concitoyen est enchanté de son voyage.

—M. Joseph Lanctôt, l'un des directeurs de "The E. T. Shoe Co." a vendu ses intérêts à MM. L. A. Guertin, marchand de chaussures et Emile de Lottinville, voyageur de commerce qui continueront seuls les affaires sous la même raison commerciale.

—On annonce pour mardi, le 7 du courant, le mariage de M. F. X. Labonté, comptable de la maison Casavant-frère avec Mademoiselle Ella Arbour, fille de M. John Arbour, de cette ville.

—La ré-ouverture des cours de M. le Professeur B. Lalime, de l'Ecole Commerciale Pratique aura lieu lundi 6 août courant.

Les élèves qui ont l'intention de fréquenter cette excellente maison d'éducation feraient bien d'aller s'inscrire au plus tôt.

D'importantes réparations ont été faites aux classes et les élèves y trouveront l'élégance jointe au confort.

—Etaient de passage à St-Hyacinthe chez M. Henri Richard, photographe : Madame Vve Godfroy Richard, sa mère, M. et Mme S. Boissonneault, M. et Mme A. Richard de Montréal et M. et Mme F. Richard de Saint-Jérôme.

—Madame Gendron, de Fall-River, E. U. et son fils Henri sont en ville chez Madame Vve Magloire Langelier.

—Mademoiselle Fidélia Godbout est partie pour une promenade aux Etats-Unis.

—Mlle Caroline Nault est de retour de Saint-Denis, Richelieu où elle a passé quelques semaines.

—Les courses annuelles ont eu lieu au Rond Laframboise mardi et mercredi. De nombreux étrangers étaient en ville pour la circonstance. On s'accorde à dire que ces courses ont obtenu un succès sans précédent.

—La retraite annuelle des tertiaires de Saint-François d'Assise, s'est terminée hier à la Cathédrale.

Elle était prêchée par le R. P. Samuel, de l'ordre des Franciscains.

—Madame Emile Ostiguy et son fils Paul sont à Old Orchard. M. Ostiguy partira samedi pour y aller passer le dimanche.

—MM. J. C. et S. Casavant, manufacturiers donneront lundi, le 6 courant, au parc de Saint-Hilaire un grand pique-nique aux ouvriers de leur établissement.

—C'est demain, 4 août, qu'aura lieu, probablement au Rond Laframboise, l'inspection des volontaires du 81ème régiment.

—Nous annonçons de source certaine que la Sovereign Bank of Canada n'ouvrira pas de succursale à Saint-Hyacinthe.

—Madame Bertrand, de Montréal est en visite chez son père, M. le chevalier Joseph Nault.

—La fête du Travail sera chômée, en grand, cette année à Saint-Hyacinthe. Un comité provisoire a été nommé et l'on parle de convoquer une assemblée publique pour lancer le projet.

—Tous ceux qui ont pris part à l'excursion de la Philharmonique, à Québec, sont revenus enchantés de leur voyage. Les membres de notre excellent corps de musique n'ont qu'à se louer de leur organisation.

—Aujourd'hui, au Précieux-Sang, service solennel pour le repos de l'âme de feu C. P. Hébert, de Montréal.

—M. Joseph Morin M. P. P. et Madame Morin, partiront la semaine prochaine pour un voyage aux Mille-Iles.

—A l'Institut de Saint-Joseph, le 16 juillet, dans la chapelle de ce couvent, Sa Grandeur Mgr A. X. Bernard recevait les vœux de religion de cinq sœurs.

Vœux temporaires : Marie-Rose Girouard, en religion, Sœur Ste-Victoire, de Sainte-Victoire de Richelieu.

Vœux perpétuels : Sœur Saint-Laurent, Sr Saint-Antoine de Padoue.

Sœur Ste-Eulalie, Sr St-Philippe.

—MM. A. Blondin & Cie, plombiers de cette ville ont entrepris au Bishop's College de Lennoxville, un certain nombre de réparations importantes et l'installation d'un appareil de ventilation et de plomberie consistant en baigns, douches, séries de bols pour toilettes etc dans les dortoirs.

—A l'Hôtel-Dieu, le 18 juillet il y avait cérémonie religieuse présidée par l'abbé J. Chaffers, chapelain.

Ont revêtu le saint habit, Sœurs de l'Institut :

Sr C. Martel, de Manchester, N.-H.

Sr M. Béland, dite Sr Philomène, de Windsor Mills.

Sr C. Goulet, de Central Falls.

Petites Sœurs de l'Institut :

Sr R. A. Dufresne, dite Sr Madeleine, de Saint-Grégoire.

Sr A. Séguin, dite Sr Mathilde de St-Albans, Vt.

Sr M. C. Bédard, dite Sr Véronique, de Saint-Calixte.

Sr U. Lamothe, dite Sr Claire de Saint-Denis.

Sr D. Gervais, dite Sr Imelda, de Sainte-Angèle.

S. E. Tourigny, dite Sr Henriette, de Manchester.

—M. le recorder Sicotte a abattu de la besogne samedi matin.

Quatre individus ont comparu devant lui.

D'abord "Jos." Harnois, qui pris d'une faiblesse soudaine s'était oublié au point de soulager de son veston—montre et chaîne y compris—un de ses concitoyens. Il a d'abord nié avec une énergie dont on l'eut cru jusqu'ici incapable, mais accablé par la preuve il a enfin plaidé coupable.

Cinq mois de prison aux travaux forcés, tel est son lot.

Louis Allard, ivresse, a été condamné à \$5.00, les frais ou un mois.

Rodolphe Pepin, même cas, \$1.00, les frais avec huit jours de délai pour payer.

Enfin, Théophile Saint-Pierre, un vieillard de soixante ans, qui, après boire, aime à tracasser tous ceux qu'il rencontre, a été condamné à \$15.00 d'amende, aux frais ou deux mois.

—Notre population apprendra avec beaucoup de plaisir que

notre excellent ténor canadien, M. Paul Dufault, donnera jeudi, le 16 du courant, un grand concert musical à la Salle d'Opéra.

M. Dufault, sera accompagné d'artistes distingués : M. Victor Occellier, baryton, autrefois du Metropolitan de New-York, Melle Blanche Payette, soprano de Montréal et Emile Taranto, violoniste. Melle Marguerite Bourgeois, de cette ville, sera au piano. Avec de pareils artistes il serait oiseux de parler du succès que peut obtenir cette soirée.

—Les exercices du Triduum préparatoire à la fête de Saint-Dominique sont commencés mercredi soir à 7.30 hrs, à l'église Notre-Dame. Le prédicateur en est le R. P. Rouleau, du couvent d'Ottawa. Ce religieux, bien connu à Saint-Hyacinthe, arrive de Rome où il est allé prendre ses grades de bachelier en théologie. Il occupe à Ottawa un poste important dans l'enseignement.

Le P. Rouleau donnera samedi soir le panégyrique de Saint-Dominique.

—En l'église Notre-Dame du Rosaire, samedi, a été chanté un libera pour le repos de l'âme de Mme E. H. Dubrule, dont le service a eu lieu à Acton. La dépouille mortelle a quitté la résidence de M. l'échevin J. N. Dubrule, rue Girouard, à 8 heures précises.

Les porteurs étaient MM. Joseph N., Hilaire, Albert, Victor, et Rodolphe Dubrule, fils de la défunte, et son gendre M. J. Benoit, de Montréal.

Parmi la foule nombreuse qui accompagnait le corps à l'église et à la gare du Grand-Trone, nous remarquons M. le docteur Aimé Darce, de Sherbrooke, petit-fils de la défunte par alliance. MM. Joseph Morin, M. P. P., Louis Lussier, avocat, F. X. A. Boisseau, N. P., A. Amyot, V. E. Fontaine, E. H. Richer, P. A. Labadie, E. Lamarche, H. Raymond, J. Laframboise, J. S. Raymond, J. B. St-Pierre, H. T. Chalifoux, A. Bourgault, V. Robert, F. Moseley, A. Flibotte, Louis Brousseau, J. B. Brousseau, Albert Morin, Jos. Mathieu, V. Côté, Rémi Raymond, H. Dufresne, Dr Fournier, H. St-Germain, N. P., V. Laflamme, J. G. Trahan, Armand Brousseau et les employés de la E. T. Manufacturing Co. Ltd.

ST-HUGUES. — Jeudi matin, MM. les abbés Hugues Lafontaine et Auguste Phaneuf, célébraient leur première messe dans leur paroisse natale. M. Hugues Lafontaine était assisté de M. l'abbé R. Lecours et M. Auguste Phaneuf de M. l'abbé C. Lescault, du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Un sermon intéressant fut prononcé par M. l'abbé Fontaine, de l'évêché.

Tous les paroissiens de St-Hugues s'étaient fait un devoir d'assister à cette première messe chantée par deux des leurs.

Carte

Ceux qui aiment à être bien mis, doivent s'adresser à un tailleur qui a fait ses preuves.

Tout St Hyacinthe connaît M. J. E. Gosselin, et tout le monde sait qu'il n'a pas son égal pour la coupe des habits.

M. Gosselin qui est allé se perfectionner à New-York, vient d'ouvrir un magasin au No 121 rue Cascades, porte voisine de Choquette & Flibotte, où il est prêt à recevoir les plus difficiles et garantit donner satisfaction.

On trouvera chez lui un superbe assortiment de Tweeds dans les dernières nouveautés.

Donc, s'il vous faut un habit de toilette, ou un complet fait d'une façon irréprochable de coupe et d'élégance ne manquez pas de vous adresser à

J. E. GOSSELIN,
Marchand-Tailleur,
rue Cascades,
St. Hyacinthe.

j. a. c.

UNE VISITE

Avant longtemps le Gaz sera le seul combustible en usage dans nos familles



Pour la cuisine il est sans égal. Il n'est pas plus coûteux que le bois ou le charbon et toutes celles qui en font usage s'accordent à dire que c'est presque un plaisir que de s'en servir pour les besoins de la cuisine. Le Gaz est, de tous les combustibles, le plus propre et le plus commode. En été, il a l'immense avantage de tenir la maison fraîche et le mari lui-même, lorsqu'il rentre pour dîner, ne trouvant pas sa demeure surchauffée par le bois et le charbon, voit combien il est avantageux de faire usage de Gaz, à la cuisine.

Que le public veuille bien prendre note que la Cie de Gaz, de cette ville installera gratuitement tout poêle à Gaz, à fourneau, qui sera acheté à son magasin. Ouvrage de première classe.

LOUIS BROUSSEAU, Gérant.

CHARBON DUR

GRATE, EGG, STOVE & CHESNUT.

Charbon de bois, charbon à vapeur, charbon de forge, charbon pour fonderies.

Gravois pour couvertures.

Bois de chauffage de toutes sortes scié et fendu à ordre.

Téléphone 264.

ANTHIME GADORETTE.

113 Rue Girouard,
coin de la rue St-Michel,

ST-HYACINTHE.

j. a. c.

TAPISSERIES !

PATRONS NOUVEAUX

IMMENSE ASSORTIMENT

HUILES,

PEINTURES,

FERRONNERIES

DE TABLETTES.

Ustensiles en granit.

U. BEAUVOYER,

PEINTRE-DÉCORATEUR

ET TAPISSIER,

95 Cascades,

ST-HYACINTHE.

Téléph. 237.

à 15, 6. 07.

L. N. TRUDEAU

DENTISTE

102 RUE MONDOR, ST-HYACINTHE.

Dentiers de toutes sortes faits sur commandes. Prix modérés.

DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR par un nouveau procédé.

JOS. HUETTE

PLOMBIER ET COUVREUR

(en métal ou en gravois.)

Rue St-Simon, Place du Marché,
St-Hyacinthe.

FERRONNERIE,

POÊLES ET FOURNAISES,

AGRÈS DE FROMAGERIES,

TUYAUX DE FER ET GRÈS,

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION EN GÉNÉRAL.

APPAREILS DE CHAUFFAGE.

à 15-7-7.

S. - W.

Employez

LA FAMEUSE
PEINTURE
PRÉPARÉE

Sherwin-Williams

*

Raymond & Frere,

Seuls agents pour

ST-HYACINTHE

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

ALLANT A L'EST

9.14 a.m. Tous les jours pour Acton, Richmond, Sherbrooke, Island Pond et Portland. (Excepté le dimanche) pour Arthabaska, Lévis et Québec.

5.32 p.m. Tous les jours (excepté le dimanche) pour Acton, Richmond, Arthabaska, Québec, Sherbrooke, et Island Pond.

5.30 p.m. Tous les jours pour Acton, Richmond, Arthabaska, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, portland.

ALLANT A L'OUEST

6.05 a.m. Tous les jours St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

7.20 a.m. Local (excepté le dimanche) St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

Train Local, arrive à St-Hyacinthe, 6.35 tous les jours excepté samedi et dimanche. Samedi arrive 3.10 p. m.

11.35 a.m. Tous les jours (excepté le dimanche) St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

5.32 p.m. Tous les jours, St-Hilaire, St-Lambert et Montréal.

Pour les billets et autres renseignements adressez-vous à

A. H. BRODEUR,

Agent de billets, on a

E. FOURNIER

chef de gare, St-Hyacinthe

LE ROSAIRE

ET LES AUTRES

DEVOTIONS DOMINICAINE

REVUE MENSUELLE

publiée par

LES PÈRES DOMINICAINS

du Couvent de Saint-Hyacinthe.

(52 pages avec illustrations)

ABONNEMENT \$1.00 PAR AN

Voiture à Vendre

Une voiture basse, à 2 sièges, en parfait ordre, à vendre à bon marché. S'adresser au bureau de "La Tribune". j. a. c.

EMPLACEMENT A VENDRE

Un emplacement de 50 x 90 rue du Palais, en face du Carré Des-saulles.

S'adresser à

A. DENIS.

Bureau de "La Tribune". j. a. c.

FEUILLETON

MARIAGE SECRET

TROISIÈME PARTIE

LA TOILE DE L'ARAIGNEE

VII

LES GRANDS MOYENS

—Non... non... balbutiait la pauvre femme, c'est trop... c'est trop de malheur... à la fois...

Et cette brave petite Rolande refoulait ses larmes pour lui dire aussi :

—Maman... maman... ne te désespère pas... plaie d'argent n'est pas mortelle...

—Mais... c'est toute notre fortune... toutes nos ressources... Tout était là, c'était ta dotte... que je te gardais si précieusement !...

—Eh bien !... jusqu'à présent, nous nous en étions passées... Nous nous en passerons encore... maman... ne te déssole pas... je t'en supplie...

—Toutes mes ressources, je te les dis...

Et à voix basse... à voix haletante :

—Maintenant que nous ne gagnons rien... que nous ne savons pas quand nous retrouverons un emploi... maintenant que nous ne pouvions plus compter que sur cette pauvre réserve...

Mais le vicomte de l'Orme avec un geste d'instance :

—Je vous en prie, monsieur le commissaire, poursuivez votre enquête... L'obligation de vous répondre fera une diversion à la douleur de cette pauvre femme...

Et en effet quand le vieux policier, d'une voix qu'il essayait à présent de rendre moins bourrue, interpella Manuëla :

—Madame... ce rendez-vous à Joinville ;—personne ne vous y attendait, n'est-ce pas ?

C'est plutôt avec un sentiment d'étonnement qu'elle répondit :

—Vous savez donc ?... Vous savez déjà ?...

—J'en étais sûr d'avance. Où est la lettre qui nous y envoyait ? Et comme Manuëla hésitait...

—Maman... tu l'as emportée... tu dois l'avoir encore sur toi... s'écria Rolande.

Et quand Manuëla l'eût retrouvée et tendue d'une main... si tremblante... si défaillante... à ce commissaire de police...

—Eh ! parbleu, s'écria-t-il ?... Ces gaillards là n'ont pas même pris la peine de modifier leur écriture. C'est la même que celle du billet envoyé à la domestique.

Et, faisant allusion au nom imprimé sur l'en tête :

—Elle vient de l'agence Robin, comme l'autre vient du clerc notaire de Brunoy...

Et ce coffre-fort, madame, y a-t-il longtemps qu'il était installé là ?

—Depuis que nous avions changé d'appartement, parce que nous habitions déjà la maison... voilà bientôt...

Comme elle hésitait, en essayant de rassembler ses souvenirs, la grosse Octavie, venant aussitôt à son aide :

—Ça fera trois ans au quinze octobre...

—Vous êtes donc depuis longtemps au service de ces dames ? demanda le commissaire.

—Moi... voilà plus de dix ans, monsieur...

—Alors, naturellement, vous savez un peu les affaires de vos maîtresses ?

—Mais... Si on peut dire?... s'écria Octavie qui recommença à pleurer.

—Et, faisait le commissaire au vicomte, je crois bien que j'ai mis le doigt sur le petit détail qui donne la clef de toute l'affaire...

—Dame !... il se pourrait... en effet...

—C'est ce qui a eu lieu. Cette fille a bavardé... et voilà le résultat... Neuf fois sur dix, je dois l'ajouter, c'est de cette façon que les bandes de cambrioleurs se renseignent.

—Enfin... qu'allez-vous faire à présent ?

—Je vais prévenir la sureté.

—Alors... tout de suite... on va se mettre en campagne...

—Tout de suite, oui... mais... Il eut un geste intraduisible... et, à voix très basse, pour n'être entendu que du vicomte :

—Je ne sais pas... mais je n'ai pas confiance... Ces gaillards-là vont aller encore plus vite que nous... ils ont d'ailleurs rudement bien opéré... et pour ce qu'ils ont laissé de traces... ou de pièces à conviction...

Il appela son sous-brigadier.

—Vous n'avez plus rien trouvé ?

—Rien, monsieur le commissaire... rien que ce tampon de papier qui a servi à envelopper le manche d'une pince... probablement pour protéger la main de celui qui faisait la pesée... la trace nette des quatre arêtes de la barre de fer y est encore.

—Et sur le papier ?

—Rien... papier jaune... épais... très épais. Je l'ai déployé... il y avait seulement une tache...

—Quelle tache ?

—Ma foi... on dirait de l'huile...

Le commissaire haussa les épaules.

—Ce n'est pas encore avec ça que nous trouverons nos hommes.

Et saluant ces pauvres femmes qui restaient là, atterrées... sans regard... sans voix...

—Je vais, fit-il au vicomte, je vais de ce pas à la sureté...

...Mais, répétait-il encore, pour n'être entendu que de lui, ce n'est pas riche ce que je lui apporte...

VIII

UNE LETTRE—UNE PRIÈRE

Si l'affaire, pour le vieux policier, apparaissait mauvaise, — pour les deux pauvres femmes la situation devenait effroyable.

Et maintenant que, dans leur appartement dévalisé, — seules — elles essayaient de se donner l'une à l'autre un courage que peut-être ni l'une ni l'autre n'avait déjà plus, — c'était entre Manuëla et Rolande un examen de leur triste situation qui devenait bientôt un réciproque aveu d'impuissance et d'affolement.

—Enfin... maman... que nous reste-t-il ?

—Ah ! c'est épouvantable, vois-tu... Rien... nous n'avons plus rien !...

—Mais... dans le coffre-fort... Il y avait donc !...

—J'y avais mis... comme je faisais chaque fois que nous nous absentions... j'y avais mis toute notre petite réserve...

Et, d'un accent désespéré :

—Là... je me disais que c'était en sureté... à l'abri d'un coup de main !...

—Et il y avait...

—Tout, je te dis ?... Mon portefeuille aussi... qui contenait plus de trois mille francs... toutes mes économies...

—Et... il nous reste ?...

—Dans ma bourse... qu'est-ce que j'ai ?...

Elle chercha fièvreusement...

—Quatre-vingt... quatre-vingt-dix... Pas même cent francs !... Et toi ?...

De quoi avait-elle besoin ?... D'un peu de monnaie de poche... Ses modestes appointements c'est sa mère qui les touchait en même temps que les siens, et tout cela allait grossir le petit trésor commun.

—Dix-huit francs, fit-elle avec un soupir désolé.

—Et, avec Octavie, nous dépensons plus de cinq francs par jour !

—Il n'y a là que pour vingt jours...

—Et puis après ?...

—Ah ! si Claude était là !...

—Mais où est-il ?...

—On ne sait pas...

—Quand reviendra-t-il ?...

—On ne sait pas...

Elle ajouta sourdement :

—On a dit que ce ne serait pas avant trois mois...

—Trois mois... jamais nous ne pourrions aller jusque-là...

—Cependant à force d'économie... de privations s'il le faut...

—Malheureuse !... Nous sommes trois pour vivre là-dessus...

—Mais... Octavie... puisque ce sera impossible de faire mieux... On pourra lui dire... lui faire comprendre... Dans trois mois, on la reprendrait !...

—La congédier !... Mais nous lui devons plus de deux mois de gages... Tu sais bien que nous ne la payons que tous les trimestres... au moment du...

Et s'arrêtant tout à coup... comme éblouie par une effroyable lueur :

—Ah ! Rolande... au moment du terme...

—Eh bien... le terme...

—C'est dans un mois !...

—Encore deux cents francs ?...

—Où allons-nous les trouver ? Et voilà, maintenant qu'elle cherchait... affolée...

—Des bijoux... qu'on pourrait engager... ou vendre...

—Des bijoux... Je n'en ai pas... Les tiens... ce sont des fantaisies sans valeur aucune... Il y a ma montre... la tiens que Claude t'a donnée... Pauvre petite... Nous n'en trouverons pas cent francs !...

—Eh bien !... nos meubles...

—Nous n'avons pas le droit de nous en défaire... Le concierge empêcherait que rien ne sorte d'ici...

—Pourquoi ?...

—C'est le gage du propriétaire !... nous sommes perdus !...

—Mais non ! mais non !... nous lui parlerons au propriétaire... nous obtiendrons un délai voilà dix ans que nous sommes dans la maison... ce serait une abomination de nous traiter comme des étrangers...

Et à ce mot que Rolande avait commencé et qu'à présent elle n'osait plus achever, toutes les deux avaient encore pâli.

—Une avance !...

Et la petite Rolande n'en répondit pas d'avantage... Mais elle devint encore plus pâle que lorsque ce mot, tout à l'heure, lui était venu aux lèvres :

—Etrangères !

Ah ! ce furent alors huit jours de fièvre... de courses dans Paris... de courses éperdues...

... De démarches affolées dont, chaque fois, elles revenaient plus lasses... plus mornes... plus dédouragées...

Pour le coup, on aurait dit que le malheur qui les avait courbées sous sa griffe de fer les tenait comme une proie vivante... et qu'il ne lâcherait cette chair pantelante que lorsqu'elle ne palpitait plus.

Deux ou trois fois, elles avaient espéré.

Elles avaient cru que la porte où elles frappaient allait enfin s'ouvrir...

On leur avait dit :

—Revenez demain...

Et puis, chaque fois, — oh ! c'était une fatalité — elles s'étaient heurtées, le lendemain, contre une vague formule de politesse enveloppant un refus formel de leur confier l'emploi que, la veille, on leur avait presque promis.

On aurait dit, qu'après elles, quelqu'un avait passé par là pour changer toute bienveillance en hostilité...

Et, le soir, c'était dans l'appartement désolé de l'avenue des Ternes une nouvelle scène de désolation...

... Une scène navrante dont ce bon M. de l'Orme s'attristait de toute son âme, — comme hier encore, il s'était réjoui de tout son cœur en apprenant — en se faisant raconter — que, pour le lendemain, il y avait une espérance...

Lui, d'ailleurs, — c'était aussi une fatalité — ne trouvait rien... absolument rien.

Et pendant ce temps, on voyait, sous les yeux de Manuëla, un cercle bleuâtre se creuser et s'agrandir... à ses pommettes une rougeur inquiétante se plaquer... toujours plus ardente...

—Maman... qu'as-tu ?... dis-moi... Tu ne te sens pas malade, au moins !... s'écriait la pauvre petite Rolande qui s'apercevait avec effroi de ce changement de tous les jours... de toutes les heures...

—Non... non, chérie, répondait bien vite Manuëla...

Et elle ajoutait avec une lueur étrange dans ses yeux trop brillants :

—Ce ne serait pas le moment ! Et tout de suite elle revenait à leur idée fixe... aux démarches qu'on ferait le lendemain... à cette chasse au pain quotidien qui, chaque jour, fait errer tant de malheureuses, — comme elles, — sur l'impitoyable pavé de la grande ville...

Mais Rolande voyait bien sa mère revenir tous les jours plus essouffée... plus baignée d'une mauvaise sueur...

Et maintenant, pauvre enfant, c'est elle qui disait en frissonnant... car elle en comprenait bien la gravité...

—Maman... quand nous verrons que l'argent nous manque... Eh bien ! tu disais que tu pourrais demander une avance... un service... à M. de l'Orme.

Et sur son visage ignorant de la dissimulation il y avait, quand elle parlait ainsi, l'impression de tant de souffrance... que c'est Manuëla, à présent, qui avait répondu :

—Non... pas encore... Attendez jusqu'au dernier moment... jusqu'au dernier espoir...

Un dernier espoir !... Elle l'avait donc encore ?

Ah ! si faible... si éloigné... si incertain surtout !...

Mais quand les malheureux sont au plus profond de leur malheur, ils jettent à tous les hasards leur appel désespéré.

(A continuer)

L.P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS-MENUISIERS

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS,

JALOUSIES, MOULURES

DECOUAGES, ETC

Spécialité :

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Écoles

AUSSI

Assortiment complet de

BOIS DE SCIAGE,

Séchés à la vapeur, préparés et bruts

Bois de Charpente,

Bardeaux, etc.

Tout ouvrage fait promptement.

Satisfaction garantie.

Coin des rues...

St-Antoine et St-Joseph

* St-Hyacinthe

L. A. MASSE,

ASSURANCE

The Manufacturers Life Insurance Co

Feu, — Vie, — Accident, —

Marine, — Bris de Vitres, —

Identification, — Garantie

Bureau de la Manufacturers Life,

173 Boulevard Girard,

ST-HYACINTHE.

Argent à brêter. Tél. Bell 31

A VENDRE

Aux ateliers de "La Tribune"

BLANCS de REÇUS de Dimes et

livret de 100. — 25 cts par la malle.

BLANCS de REÇUS pour Rente de

Bancs, en livrets de 100. — 25 cts par la malle.

BLANCS de REÇUS de Loyer, Blancs

de Reçus ordinaires, Blancs de Billets.

En livrets de 100. — 25 cents.

Maison à Louer

La résidence occupée ci-de-

vant par M. J. P. Fréneau, rue

Dessalles, 10 appartements,

Chauffage à l'eau chaude ; éclaira-

au gaz et à l'électricité. Posses-

sion immédiate.

S'adresser à

A. DENIS.

"La Tribune".

j. a. c. St-Hyacinthe, Qué.

St-Hyacinthe Illustré

1886

Historique de St-Hyacinthe contenant plus de 100 gravures des édifices publics, religieux, manufacturiers, etc de la ville, Prix 25 cts franco par la malle.

GEO. ST-JEAN

agent de journaux

St-Hyacinthe, Qué.

Joseph Bouchard

MARCHAND DE



PIANOS ET ORGUES

Accordeur et Répareur.

Représentant les plus célèbres manufacturiers. 25 pour cent meilleur marché que partout ailleurs. Tout instrument garanti pour 10 ans. Une visite est sollicitée.

CONDITIONS FACILES.

37 RUE LAFRAMBOISE,

ST-HYACINTHE, Que.

15 déc. '05 — 3m.

50 YEARS EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS

DESIGNS

COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Commu-

cations strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms: \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

LA TRIBUNE est publiée par A. Denis et imprimée par Lussier & Paulet, coin des rues Mondor et Cascades, cité de St-Hyacinthe.